



COMPTE-RENDU Assemblée Générale Ordinaire du 29/02/2020 Bilan saison 2018/2019

Présent(e)s à la tribune :

- Madame Isabelle POURGINE, Présidente de la MJC de Lézignan-Corbières,
- Madame Valérie DUMONTET, Vice-Présidente du Conseil Départemental
- Madame Nicole BOUSQUET, Conseillère Municipale déléguée à la MJC,
- Monsieur Marc AUZEVILLE, Président de la FRMJC
- Monsieur Guy VIDAL, Commissaire aux Comptes
- Monsieur Julien SANS, Directeur de la MJC de Lézignan-Corbières,
- Monsieur Jean PÉRILLOU, Trésorier de la MJC de Lézignan-Corbières,
- Madame Delphine PAUBLANT, Secrétaire Générale de la MJC,

La séance est ouverte par la Présidente, Isabelle POURGINE à 9h35.

Elle remercie le public d'assister à ce moment fort de la vie de notre association.

Elle salue les partenaires et excuse les absences du Maire de Lézignan-Corbières, Michel MAIQUE et du Directeur de la DDJS (en réserve élections municipales).

Chaque participant s'est vu remettre le dossier complet contenant les rapports et bilans, téléchargeable sur le site internet de la MJC en recopiant le lien suivant : <http://www.mjc-lezignan-corbieres.com/downloads>).

Delphine PAUBLANT, Secrétaire Générale assurera la fonction de secrétaire de séance.

1 / Rapport Moral et d'Orientation :

La Présidente de la MJC, invite Marcelle SOUCAILLE, administratrice à la rejoindre afin de lire le rapport moral et d'orientation à deux voix :

Fidèle à sa mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale répondant aux attentes des habitants, notre MJC porte un projet d'émancipation individuelle et collective participant à la vie de notre territoire. 365 jours par an, de telles actions, de tels services encouragent l'initiative, la prise de responsabilité et la pratique citoyenne. Aujourd'hui, à l'occasion de notre Assemblée Générale, temps fort de la vie associative, ce rapport moral et d'orientation, mais aussi le rapport d'activité qui suivra, nous permettent de faire un focus sur l'intense activité de l'association et ses perspectives pour les mois à venir dont les maîtres mots seront l'innovation, le vivre-ensemble et la jeunesse...

La MJC de demain ...

Au quotidien notre réseau fait face à de nombreux défis dus à un contexte souvent difficile, aussi bien socio-économique que sociétal. Nous assistons à des mutations profondes dans l'attitude et l'attente de nos publics vis-à-vis du fonctionnement et des domaines d'activités des MJC.

Malgré cela, nos structures, affiliées à un réseau régional et national, font preuve de combativité et attestent sans cesse ni équivoque de la pertinence de nos valeurs et de notre projet à travers de nombreuses initiatives nouvelles.

Pour ce qui nous concerne, le projet de résidence que nous avons organisé en novembre dernier en est le parfait exemple : écoute, tolérance, pacifisme, humanisme... autant de valeurs portées par l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry.

Édité en 1946, année de naissance de la MJC, le conte philosophique du Petit Prince traverse les générations.

Cette action a fédéré de nombreux partenaires dans une aventure qui a mêlé danse, chant, théâtre, vidéo, musique et conte. 110 jeunes de 11 à 20 ans, issus de tous les établissements scolaires de Lézignan et de la MJC ont embarqué pour une création artistique « Lo Princilhon » (Petit Prince en Occitan). À leurs côtés, quatre artistes internationaux originaires du Burkina Faso ont donné le tempo lors de deux semaines en résidence artistique avec pour clôture un magnifique spectacle et une soirée autour de la solidarité internationale.

Nous réfléchissons donc à la MJC de demain. Pour cela un plan de refondation nationale vise à renouveler la dynamique de notre réseau. Il s'agit d'une démarche ouverte et souple qui cherche à faire évoluer notre modèle à partir des réalisations du terrain sans ajouter une contrainte supplémentaire au fonctionnement de notre réseau, mais en capitalisant sur son plein potentiel et l'envie de ses acteurs, bénévoles et professionnels, à toutes les échelles du territoire.

... un espace éducatif

La jeunesse est un âge de la vie marqué par le passage de l'adolescence vers l'âge adulte. Âge des expérimentations, des engagements et des choix, c'est une période d'apprentissage des responsabilités, d'accès à l'indépendance matérielle et de construction de l'autonomie. La jeunesse c'est aussi l'âge de la confrontation aux inégalités sociales.

Nous travaillons actuellement sur l'obtention d'un soutien délivré par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aude qui concerne spécifiquement les actions jeunes, une des priorités de la MJC. La CAF crée une prestation de service pour accompagner le financement des postes d'animateurs qualifiés qui développent des projets innovants, adaptés aux attentes des adolescents et qui favorisent la prise d'initiative des jeunes. Cela concerne prioritairement les 12-17 ans.

Ce soutien nous permettra d'agir au-delà du cadre contraint de l'Accueil de Loisirs pour adolescents dans lequel est aujourd'hui l'Espace Jeunes, en adaptant les modalités de fonctionnement aux besoins et aspirations des jeunes. Le renforcement de l'action quotidienne auprès des adolescents va nous permettre concrètement :

- L'extension des horaires d'ouverture
- La mise en place d'interventions « hors les murs » pour aller vers les jeunes qui ne fréquentent pas la structure
- Des modalités de fonctionnement plus souples pour les jeunes (pas d'obligation d'inscription préalable, entrées et sorties libres sur certaines activités...)
- Une implication active des jeunes dans les projets.

Ce financement pluriannuel de 4 ans peut couvrir jusqu'à 50% du coût du poste des animateurs qualifiés en charge de cette fonction. L'engagement financier nous permettra ainsi de conforter et de développer l'Espace Jeunes dans la durée.

Une réflexion sera également engagée, en partenariat avec la municipalité, sur une éventuelle délocalisation de l'Espace Jeunes, pourquoi pas à proximité de la cité scolaire ?

Par le biais des expositions thématiques que nous allons proposer régulièrement dans le Patio Central mais aussi par l'accueil et l'organisation de nouvelles animations, ici et « hors les murs » nous conforterons ce rôle d'espace éducatif.

Nous n'oublierons pas la sensibilisation au respect de l'environnement qui devient un enjeu capital. Nous devons là faire un important travail. Plutôt que de créer une commission spécifique sur cette thématique, chacune des commissions existantes va nommer un référent « environnement » chargé de proposer des actions concrètes. En effet, il s'agit d'un axe transversal qui va concerner aussi bien l'animation, la jeunesse, le tourisme social et le numérique.

... un espace d'expression

La MJC de demain doit conforter son rôle d'espace d'expression.

C'est ce que nous avons voulu marquer avec la construction de notre nouveau projet associatif.

En 2018, près de 80 personnes (adhérents, usagers, partenaires, administrateurs, référents et salariés) ont analysé les besoins et nourri la réflexion. Cette réflexion nous a permis, en 2019, de fixer les grandes orientations. Celles-ci ont été validées à l'unanimité par les adhérents, lors de la dernière Assemblée Générale. Une trentaine d'actions a été retenue, certaines sont déjà amorcées, les autres vont suivre à court et moyen terme. Le projet associatif n'est donc pas un simple rapport intéressant à ranger dans un tiroir, mais la feuille de route que nous suivons. L'objectif assigné étant de rendre la MJC encore plus en adéquation avec son temps, encore plus utile et encore plus démocratique.

A titre d'exemple, les nouvelles modalités d'élections des administrateurs (1/3 tous les ans) ou celles des référents des clubs et des délégués des sections (tous les trois ans) démontrent la vitalité de la vie démocratique de notre association avec une participation en progression.

C'est dans le même esprit que nous avons reçu, à leur demande, l'ensemble des têtes de listes aux prochaines élections municipales. Ici, c'est la Maison de tous les lézignanais et lézignanaises. Ce principe est gravé dans le marbre par l'article 3 de nos statuts :

« La MJC est ouverte à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants. Respectueuse des convictions personnelles, elle s'interdit toute attache à un parti politique, un mouvement idéologique ou confessionnel.

La MJC respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité mis en avant dans les valeurs républicaines.

Elle contribue à la création et au maintien des liens sociaux dans la cité ». Trois questions concernant les relations entre la municipalité et la MJC ont été adressées aux candidats. Si vous le souhaitez, vous pourrez prendre connaissance des réponses. Nous comptons sur le futur Conseil Municipal pour nous aider à poursuivre notre mission au service des habitants de notre Ville.

... un espace de pratiques

Le projet numérique de la MJC s'intègre totalement dans le nouveau projet associatif. Il doit être un outil de lutte contre l'illectronisme et la fracture numérique à destination de tous les publics.

La MJC devient un véritable « Tiers Lieu ». Ce terme désigne des espaces collaboratifs utilisables de manière flexible, qui constituent une alternative à l'entreprise traditionnelle et au travail indépendant à domicile. Nous envisageons de mettre à disposition des habitants un espace de coworking, espace partagé qui permet de mutualiser les outils et encourage l'échange et l'ouverture.

Le FABLAB va également voir le jour dans les mois à venir. Il s'agit d'un lieu ouvert au public où sont mis à disposition toutes sortes d'outils, notamment des imprimantes 3D ainsi que des machines pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets. La caractéristique principale des FABLAB est leur ouverture. Ils regroupent différentes populations et tranches d'âge. Ils constituent un espace de rencontre et de création collaborative qui permet, entre autres, de fabriquer des objets uniques : objets décoratifs, objets de remplacement, outils..., mais aussi de transformer ou réparer des objets de la vie courante.

Ce projet a été déposé dans le cadre du Budget Participatif du Département de l'Aude. Il a été pré-retenu et sera soumis au vote des audois et audoises au mois de mai prochain.

Nous comptons sur votre appui, le vote sera possible par internet.

Internet est incontournable pour pouvoir accéder à un nombre grandissant de services et de démarches, y compris celles liées aux services publics. Chaque jour, en tant que citoyen, nous sommes confrontés à l'apprentissage de nouveaux usages, de nouvelles technologies. Cela explique l'isolement ressenti lorsqu'internet ne parvient pas jusqu'à nous ce qui contribue à la fracture numérique. La MJC répond chaque semaine à environ 80 sollicitations. Ainsi, l'espace bar est devenu un bar « connecté ». Déjà, deux postes informatiques en libre accès ont été installés. Un personnel et un volontaire en Service Civique sont chargés :

- d'accompagner l'utilisateur pour rechercher des informations sur un site, créer ou mettre à jour son espace personnel,
- d'apporter un appui pour réaliser des télé-procédures (du type déclaration d'impôts) ou des simulations de prestations,
- d'aider l'utilisateur dans l'utilisation des équipements numériques mis à disposition (ordinateur, scanner, système visio, imprimante, ...) ou pour la création d'un compte de messagerie.

Grâce à un partenariat avec l'UDAF ce service est complété par des permanences d'un écrivain public. Depuis le mois de septembre dernier, celui-ci accueille gratuitement sur rendez-vous les habitants qui souhaitent être accompagnés dans leurs démarches administratives.

Au niveau sportif, après l'achat par la MJC fin 2018, la rentrée scolaire fut l'occasion de mettre à disposition de nos adhérents la première partie des locaux rénovés de l'Athlétic-Club, soit près de 450 m² pour la pratique du fitness, de la gym et de la musculation.

Afin de boucler le budget (financé par la MJC à 100% je le précise), la quasi-totalité des travaux de démolition, d'évacuation des décombres, de pose de faïence ou carrelage et de peinture ont été réalisés en interne. Pour être opérationnel, il a fallu que salariés et bénévoles de la MJC se plient en quatre pour réussir ce défi. Dans l'ombre, de nombreuses nuits de repos, jours de congés, samedis et dimanches ont été sacrifiés pour arriver à ce résultat...

La seconde phase de travaux est en cours pour une livraison fin avril. Il ne nous restera plus qu'à inaugurer ce site flambant neuf en mai ou juin prochain.

... un espace de co-création

La MJC de demain se doit d'aller à la rencontre des habitants et d'intervenir dans l'espace public. Nos champs d'intervention ne doivent pas concerner uniquement les adhérents.

La réflexion devra se porter sur la mise en place de projets construits avec les citoyens et les acteurs locaux, à l'échelon du territoire.

C'est dans cet esprit que la MJC a décidé de solliciter auprès de la CAF de l'Aude, l'agrément « Espace de Vie Sociale ».

Pour la CAF, il s'agit d'un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, un lieu d'animation qui permet aux habitants d'exprimer, et de réaliser leurs projets.

Ce lieu a pour finalités : le développement des liens sociaux, le mieux vivre ensemble et l'implication dans la vie sociale, finalités qui définissent bien la MJC au quotidien.

La CAF nous a donc encouragés à déposer un projet pour l'obtention de cet agrément qui concrétisera la reconnaissance de notre action et apportera un nouveau soutien financier.

Ce dossier répond à une méthodologie précise de l'institution. Plus qu'une simple formalité administrative, il doit permettre d'observer l'évolution de l'environnement local et des besoins, d'échanger entre habitants, bénévoles, administrateurs, partenaires, de définir des axes et des priorités. Concrètement, cela signifie :

- Elaborer un diagnostic à la fois du territoire d'intervention, (pour nous la commune), et des actions et activités de la MJC afin de resituer le contexte dans lequel s'inscrit le projet d'animation locale.
- Mettre en évidence les axes d'interventions prioritaires ainsi que les objectifs poursuivis au travers du plan d'actions et d'activités

- Echanger avec les divers partenaires locaux et notamment les autres structures d'animation de la vie sociale présentes le territoire (le Centre Social AMI, l'association Petit à Petit).
- Préciser les moyens internes et partenariaux à savoir humains, matériels, financiers.

Une commission composée de bénévoles et de salariés œuvre activement à l'écriture du dossier qui sera déposé courant avril. Pour nous aider dans sa réalisation, nous nous sommes attachés les services d'une consultante indépendante, Isabelle Farges, experte dans l'accompagnement des Espaces de Vie Sociale et Centres Sociaux. Ce dossier, qui devrait être examiné à la commission d'action sociale de la CAF de juillet, s'appuie fortement sur le projet associatif, lui-même issu d'une démarche participative.

Notre MJC compte aujourd'hui près de 2100 adhérents, dispose d'un budget annuel de plus d'un million d'euros. Ces dernières années, de nouveaux services ont été créés ou repris par l'association comme l'animation des centres de loisirs de la Commune, le restaurant associatif - qui vous attend du lundi au vendredi midi - ou encore le rachat de la salle de sport.

Pour répondre au développement de la MJC, à la reprise de ces services et au fonctionnement du Centre International de Séjour rénové, le nombre de salariés est passé d'une vingtaine il y a dix ans à une quarantaine aujourd'hui.

En qualité de Chef du Personnel, cela demande à Julien SANS de dégager une importante partie de son temps de travail sur la gestion indispensable des ressources humaines (plannings, paie, évaluation, suivi du temps de travail, accompagnement, formation, recrutements, ...).

Pour aider la direction à mettre en place ces importants projets, l'équipe professionnelle de la MJC s'est renforcée avec l'arrivée de Catherine Claustre au poste d'adjointe de direction.

Vous le voyez à travers ce rapport moral et vous allez également vous en rendre compte à la présentation du rapport financier et du bilan des activités, la MJC a passé un seuil historique nécessitant - pour une meilleure efficacité et un plein développement - la création de ce poste d'adjointe qui sera plus particulièrement chargé d'animer le projet associatif et de développer l'action sociale de la MJC.

Il est temps de conclure en remerciant tous nos partenaires :

- la Municipalité de Lézignan-Corbières
- la Communauté des Communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois
- les fédérations des MJC (régionale et départementale)
- le Conseil Départemental de l'Aude et la Région Occitanie
- les services de l'Etat
- la CAF de l'Aude

« Osons faire humanité ensemble en luttant contre les discriminations, en valorisant la mixité, l'égalité et l'ouverture culturelle ». Ce défi issu de notre dernière Convention Nationale à Strasbourg en octobre 2015 et à laquelle des jeunes lézignanais ont participé reste d'actualité !

Face aux incertitudes et aux peurs, les réponses sont souvent les mêmes : le repli sur soi, le rejet de l'autre, le retour des frontières, des murs parfois barbelés.

Là où les réponses sont trop souvent normatives, autoritaires, sécuritaires, les MJC en France portent un projet d'émancipation individuelle et collective et par leurs engagements et leurs actions aux quotidiens, elles sont des passerelles d'humanité.

La Présidente de la MJC invite les adhérents à voter à bulletin secret le rapport moral et d'orientation.

2 / FINANCES :

La Présidente donne ensuite la parole à Jean PERILLOU, trésorier, qui présente son rapport financier.

2-1 > LECTURE DU RAPPORT FINANCIER par Jean PÉRILLOU :

En exécution de la mission que nous lui avons confiée, le cabinet d'expertise comptable EXCO a arrêté les comptes annuels de la MJC pour la période allant du 1er septembre 2018 au 31 août 2019.

La présentation de nos comptes annuels est conforme aux règles générales d'établissement. Ils ont été vérifiés par le cabinet de commissariat aux comptes, FIDURIS AUDIT, de Béziers, mandaté pour cette mission depuis l'Assemblée Générale de 2005. Voici les éléments financiers significatifs de la saison 2018/2019 et nos perspectives financières pour la saison suivante.

LES CHARGES DE LA MJC EN 2018/2019

1 149 962 € contre 998 172 € l'an dernier (augmentation de 151 789 €). Les dépenses sont réparties comme suit :

LES ACHATS

Les achats représentent **90 431 €** contre **65 488 €** soit 7.86 % des dépenses totales de la MJC et augmentent de **24 942 €** par rapport à l'exercice précédent.

Le compte alimentation est le poste qui enregistre la plus forte hausse (**15 653 €**) par rapport à l'an dernier. Le fonctionnement en année pleine du restaurant associatif (contre 6 mois sur l'exercice précédent), une meilleure fréquentation de l'hébergement ainsi que la forte croissance de l'accueil de séminaires et réunions ont engendré, en parallèle, une forte augmentation des achats alimentaires.

De nouvelles dépenses apparaissent comme le poste gaz et électricité pour 2 865 €. Il s'agit des frais énergétiques du site de l'Athlétic-Club racheté par la MJC en octobre 2018. Cette reprise d'activité a également engendré une augmentation annuelle de 2 616 € des postes d'achat de produits d'entretien et de fournitures administratives.

Le compte travaux bâtiments et fournitures d'entretien enregistre une hausse de + 2 058 €. C'est principalement les frais affectés à la réhabilitation du nouveau site sportif pour les travaux réalisés en direct par les salariés ou bénévoles de la MJC.

Les dépenses du compte textile sont en nette diminution cette saison - 2 211 €. Pas de gala de danse programmé en 2018/2019 et pas de commandes significatives de tenues pour les clubs expliquent cette baisse.

Signalons enfin qu'une dépense d'un montant de 3 594 € a été engagée au compte achat pour revente. Il s'agit d'une commande groupée de tables, pour les clubs de ping-pong du département, portée par la MJC.

LES SERVICES EXTÉRIEURS

Les services extérieurs s'élèvent à 74 501 € contre 54 403 € l'an dernier. Ils représentent 6,4 % des dépenses totales de l'association.

Les coûts des prestations d'encadrement des sections d'activités sont les dépenses les plus importantes avec 36 700 € contre 23 274 € l'an dernier. Elles sont en augmentation de 13 426 €. Cette hausse correspond au recours à des autoentrepreneurs pour la mise en place de nouvelles sections (Chinois, Aquarelle, Cirque, ...) ainsi que le passage en statut d'indépendante de notre professeur de Yoga.

Le poste autres locations enregistre une augmentation de 2 945 €. Nous avons connu une augmentation des coûts de location de la piscine intercommunale de Capendu ainsi que la location d'instruments de musique pour nos sections.

Le poste réparations de biens passe de 493 € à 2 982 €.

Cette hausse de 2 488 € se justifie par la facturation de l'entretien annuel des nouveaux équipements livrés après les travaux (filtres pour la ventilation de la salle de spectacle et de danse, dégraissage biannuel des hottes, ...).

Deux nouveaux comptes de sous-traitance sont créés sur cet exercice comptable : Le premier concerne la prise en compte de la facturation pour 1 025 € de l'annuité liée à l'achat d'un minibus en crédit-bail. Cet investissement était imposé par le cahier des charges de l'animation du Centre de Loisirs dont la convention, signée avec la Communauté des Communes, a été reconduite pour 4 ans. Le second nouveau compte, études et recherches, regroupera des prestations extérieures pour des missions nous permettant d'obtenir certains certificats liés à la sécurité ou à élaborer des diagnostics afin de répondre à de nouveaux appels à projets. Nous avons engagé 1 540 € en 2018/2019 pour les études de faisabilité de la réhabilitation des locaux de l'Athlétic-Club principalement.

LES AUTRES CHARGES EXTERNES

Les autres charges externes s'élèvent à 217 097 € contre 192 740 € l'an dernier. Elles représentent 18,8 % des dépenses totales de l'association. Le poste des indemnités reversées aux volontaires en service civique augmente de 3 827 € par rapport à l'exercice précédent où seulement un contrat avait été signé contre cinq en 2018/2019.

L'achat des locaux de l'Athlétic-Club a entraîné des frais de notaire pour 2 058 €.

Les comptes qui enregistrent les dépenses les plus importantes sont les frais liés à l'organisation de nos séjours ou des sorties culturelles ou sportives (transports, hébergements, repas, visites, compétitions, forfaits ski ...) soit un total de 128 931 € contre 112 868 € l'an dernier. Ils augmentent de 16 063 €. Nous avons reversé la somme de 32 154 € contre 29 551 € l'an dernier aux fédérations sportives ou fédérales pour les affiliations, les cotisations et les licences.

Le poste frais de déplacements individuels pour mission enregistre une augmentation de 3 038 € en raison de nombreux déplacements de la direction pour des réunions à Toulouse sur le projet numérique mais aussi et surtout par l'envoi d'une délégation à Lauterbach, en Allemagne, pour la célébration du cinquantième anniversaire du jumelage entre nos deux villes.

Signalons des économies significatives sur les frais d'affranchissement pour 1 080 €. Nous privilégions le numérique (mail, réseaux sociaux pour la communication des informations générales sur la vie de l'association).

LES IMPÔTS, LES TAXES ET LES CHARGES DE PERSONNEL

Ces postes représentent 56.9 % des charges totales de la MJC contre 62.3 % l'an dernier (diminution de 5.4 %).

Les impôts et taxes se montent à 17 558 € contre 7 340 € en 2017/2018 et le montant des frais de personnel a représenté la somme de 637 134 € contre 615 027 € en 2017/2018. Ces charges enregistrent une augmentation globale de 32 324 € par rapport à l'exercice précédent. Concernant les impôts et les taxes nous inscrivons sur cet exercice deux nouveaux postes de dépenses qui font suite au rachat de l'Athlétic-Club : la taxe foncière pour 2 253 € et les droits d'enregistrement et de timbre reversés à l'Etat par le notaire pour 4 725 €.

Pour les charges de personnel nous enregistrons sur l'exercice une hausse globale des salaires et des charges de 21 815 € par rapport à l'exercice précédent. Cela s'explique principalement par la reprise des salariés de l'Athlétic-Club au moment de l'absorption de l'ancienne association.

LES CHARGES FINANCIÈRES, EXCEPTIONNELLES, LES AMORTISSEMENTS ET LES PROVISIONS

Ils ont représenté 9.8 % des dépenses totales de la MJC en 2017/2018 contre 6.2 % en 2018/2019.

Ces postes ont engendré une charge de 113 238 € contre 63 171 € l'an dernier soit une hausse de dépenses de 50 067 €.

Le poste perte irrécouvrable enregistre une augmentation de 2 191 €. Il s'agit de dettes de clients datant de plusieurs exercices comptables qui ne seront jamais recouvrées malgré de multiples relances.

Les dotations aux amortissements liées aux investissements (aménagement divers, matériels et mobiliers) représentent la somme de 34 732 € contre 31 940 € l'an dernier. Elles sont en augmentation de 2 792 €. Il faut préciser que les travaux de réhabilitation de l'Athlétic-Club, débutés en mars 2019 et dont les entreprises ont commencé à facturer en juillet, sont peu comptabilisés sur cet exercice. Les investissements liés à ce projet seront amortis sur 15 à 25 ans.

Nous avons profité de cet exercice comptable excédentaire pour augmenter les provisions de départ en retraite des salariés pour 29 820 € et pour inscrire au bilan une autre provision pour litige de 10 000 €. Il s'agit de prendre en compte le risque de confirmation d'une procédure en appel pendante entre l'ancienne association Athlétic-Club (dont nous devenons redevable depuis la fusion) avec l'un de ses ex-salariés. Par ailleurs nous avons enregistré en recette des subventions dans le cadre de la Politique de la Ville versées en juillet 2019. Ces projets n'ont pas été réalisés à la clôture de l'année comptable. En conséquence nous avons extourné la somme de 32 103 € que nous inscrivons sur l'exercice comptable 2019/2020 pour la réalisation de ces projets programmés à l'automne 2019 et en début d'année 2020.

LES PRODUITS DE LA MJC EN 2018/2019

1 176 916 € contre **1 022 359 €** la saison précédente soit **154 557 €** de recettes supplémentaires par rapport à l'exercice précédent. Les recettes sont réparties comme suit :

LES VENTES DE PRODUITS ET DE PRESTATIONS

Elles représentent 41,8 % de nos recettes totales et s'élèvent à 492 902 € contre 381 320 € l'an dernier soit une progression de 111 582 €. En 2018/2019 les prestations liées à l'animation du Centre de Loisirs se sont élevées à 121 276 € contre 84 702 € en 2017/2018 soit une augmentation de recettes de 36 574 €.

Cette augmentation est liée à deux facteurs : en premier lieu une renégociation des tarifs de nos prestations qui étaient gelés depuis 2013 et ensuite une hausse de la fréquentation des structures de loisirs. Ces augmentations doivent nous permettre de faire face à la perte des subventions des postes en contrats aidés affectés sur le Centre.

Les recettes liées à l'accueil de séminaires, de réunion, à l'hébergement et à la restauration passent de 119 008 € à 164 523 €. Ce surplus de recette (45 515 €) est lié à l'ouverture, depuis janvier 2018, du service restauration pour les usagers et les adhérents mais aussi à une augmentation des demandes d'accueil dans nos locaux fonctionnels et rénovés.

Les recettes de ventes au bar sont également en progression de 1 463 € soit un total de 6 273 € sur l'exercice. Par contre celles des produits des manifestations diminuent de 2 077 € en raison de la non-reconduction du gala de danse (il se déroule une année sur deux). Les produits des sorties et des séjours ont enregistré 125 463 € de recettes contre 105 220 € en 2017/2018. Ils augmentent de 20 243 €. Le compte ventes diverses correspond à la revente des tables de ping-pong aux autres clubs du département pour 4 034 €.

Grâce à l'organisation de formation, à la mise en place de cours sur la MJC de Ginestas, à l'obtention du label « promeneur du net » ou à la mise en place de projets facturés avec le GEM de Narbonne, nous enregistrons une importante augmentation des produits du numérique qui représentent 12 487 € contre 1 500 € l'an dernier.

LES SUBVENTIONS

Les subventions ont représenté 24.3 % des recettes de la MJC (contre 27.7 % l'an dernier et 33.5 % il y a deux ans). Elles s'élèvent à 286 820 € contre 284 131 € en 2017/2018. Sur l'exercice comptable les subventions de la Ville ont représenté 10,7 % des recettes totales de la MJC et celles de l'Etat 10,7 % également.

La principale baisse constatée est la subvention de l'Etat sur l'emploi pour 9 926 € (la baisse l'an dernier était déjà de 27 745 €). Cela correspond à la baisse des financements des contrats aidés annoncée par le Gouvernement en 2017. Malgré cela, ces aides à l'emploi ont représenté sur l'exercice comptable une recette de 109 633 € qui va encore se réduire en 2019/2020. Les subventions du Centre National de Développement du Sport, après avoir diminué en 2017/2018, progressent et ont représenté 12 179 €.

La subvention pour les services civiques passe de 1 130 € à 4 763 € permettant d'accueillir quatre volontaires au lieu d'un seul l'an dernier. Le Conseil Régional nous a attribué 2 000 € supplémentaires pour l'accueil d'apprentis.

Les subventions de la Mairie progressent de 16 150 €. Nous avons récupéré, suite à la reprise, la subvention annuelle qu'attribuait la Ville à l'association Athlétic-Club. Nous n'avons pas sollicité de subvention exceptionnelle auprès de la Mairie cette année (l'an dernier 21 000 € avait été attribués par le Conseil Municipal suite aux procédures liées à la reprise des centres de loisirs). Les aides de la CAF sont en baisse de 3 150 € car nous n'avons pas organisé de séjours famille en 2019.

La subvention de la Communauté des Communes est stable, à savoir 8 000 € pour la politique culturelle et sportive de la MJC. Idem pour les aides du département de l'Aude, 1 500 € sur cet exercice.

LES COTISATIONS, LES ADHÉSIONS ET LE SPONSORING

Ces postes de recettes représentent la somme totale de 351 277 € contre 247 226 € l'an dernier (progression de 104 051 €) soit 29.8 % des recettes totales de la structure contre 24.2 % l'an dernier. Les adhésions et cotisations se sont élevées à 346 898 € contre 244 509 € l'an dernier. Ces recettes sont liées à l'augmentation du nombre d'adhérents (+ 294 adhérents) avec la création de nouvelles activités ou la reprise de la salle de sport. Le mécénat a représenté la somme de 3 646 €.

LES AUTRES PRODUITS ET LES REMBOURSEMENTS DIVERS

Ces postes de recettes représentent la somme totale de 45 915 € contre 109 689 € l'an dernier soit 3.9 % des recettes totales de la structure contre 10.7 % l'an dernier. Soit une perte de recette de 63 770 €.

Cela s'explique par le fait que l'an dernier, ces classes de recettes avaient été fortement impactées par une reprise de la provision mise de côté en 2016/2017 pour les litiges des prudhommes qui avait été réintégrée dans l'exercice comptable 2017/2018 pour 49 297 €. Nous avons également repris un acompte versé à l'une des salariées du précédent gestionnaire du Centre de Loisirs lors du paiement de la partie exécutoire en 2014 pour 17 172 €.

Sur 2018/2019 nous revenons sur une situation classique pour les autres produits et remboursements divers.

Les remboursements divers (photocopies, rachat de matières premières par les adhérents, ...) sont en augmentation de 2 310 € par rapport à l'exercice précédent. Nous avons engagé une somme importante pour le plan de formation des salariés (6 337 €), mais une partie des frais a été remboursé à la MJC par UNIFORMATION pour la somme de 4 522 €.

Pour terminer ce rapport, je tiens à préciser que l'exercice écoulé laisse apparaître un résultat positif d'un montant de 26 954,80 €. Cet excédent, le meilleur depuis une bonne décennie, est non seulement le fruit d'une bonne gestion comptable mais également celui des choix et de la voie suivie par la MJC.

Toutefois, il ne représente que 2,29 % du budget total de la structure.

La rénovation du bâtiment, la mise en service du restaurant associatif, le nouvel agencement de la partie hébergement, le développement du Centre aéré, la continuité des diverses activités (avec même des créations) et dernièrement, l'acquisition de l'Athlétic Club qui est venu « muscler » notre actif, sans oublier le dévouement du personnel, des bénévoles et des divers partenaires, en sont les principaux facteurs.

Reste encore du chemin à parcourir, en particulier pour augmenter les fonds propres, afin qu'ils reflètent le montant correspondant à une structure de cette envergure.

Rappelons qu'à ce jour, nous avons franchi 2 caps : le million d'euros (côté finances) et les 2 000 adhérents.

Nous avons donc aujourd'hui une bonne partie des bases pour amorcer un tournant important pour la MJC. Afin de poursuivre cette route, il reste encore :

- *à renégocier une meilleure répartition des subventions par le biais de la convention pluriannuelle d'objectif afin de mieux coller au projet associatif ;*

- *à mettre en place des actions pour l'accroissement de la partie restauration et hébergement ;*

- *à répondre, grâce au renforcement de l'équipe de direction, à d'autres appels à projets générant de nouveaux financements.*

Enfin, vous avez la possibilité de soutenir l'association par le biais du mécénat (se rapprocher du secrétariat accueil) ou encore en réservant votre déjeuner dans notre restaurant associatif où sont servis de très bons plats préparés par notre chef et son équipe (les menus sont affichés tous les jours à l'accueil ou sur le site de la MJC).

Merci pour votre attention.

La parole est ensuite donnée à la salle :

Jacky PINTEAUX s'interroge sur l'augmentation du poste impôts et taxes d'un exercice à l'autre. Julien SANS explique qu'il s'agit principalement de frais de notaire, d'enregistrement et de timbres liés à l'achat des locaux de l'Athlétic mais aussi la taxe foncière afférente. Cela a été dit dans le rapport du trésorier.

2-2 > DOCUMENTS COMPTABLES COMMUNIQUÉS AUX ADHÉRENTS :

Les adhérents ont reçu dans leur dossier :

- Le compte de résultat du 01/09/2018 au 31/08/2019 (général et analytique), les tableaux et commentaires.
- Le bilan financier au 31/08/2019, les tableaux et commentaires
- L'évaluation des contributions volontaires en nature des bénévoles

(Voir dossier AG 2020 téléchargeable sur le site internet : www.mjc-lezignan-corbieres.com – Pages 12 à 17)

2-3 > RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Isabelle POURGINE, invite Guy VIDAL du Cabinet FIDURIS AUDIT de Béziers à venir livrer son analyse des comptes de la MJC. Avant lecture du rapport il fait part de sa joie d'assister à l'AG de la MJC et présente les grandes lignes de sa mission. Il utilise deux qualificatifs pour l'association « dynamisme » et « innovation ».

« Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit annuel des comptes annuels de la MJC de Lézignan-Corbières relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION :

Référentiel d'audit :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance :

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS :

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

En résumé, les diligences effectuées par le Commissaire aux Comptes pour fonder son appréciation se sont portés sur :

- les contrôle des recettes de l'association : prestations, subventions et cotisations des adhérents ;
- la vérification des charges d'exploitation et plus particulièrement des frais de personnel et des provisions constatées ;
- l'examen attentif des comptes d'actif et de passif du bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION :

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant des informations nécessaires relatives à la continuité de l'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS :

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

RAPPEL DE LA MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.*
- *Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport.*
- *Sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou refus de certifier.*
- *Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Guy VIDAL n'émet aucune réserve et certifie les comptes 2018/2019 de la MJC.

Présidente invite ensuite les adhérents à voter à bulletin secret les rapports et tableaux financiers.

3 / TAUX DES CARTES MJC 2020/2021 :

Isabelle POURGINE présente ensuite les taux de cotisations pour 2020/2021 (en vigueur à partir de septembre 2020) qui sont soumis à l'approbation des adhérents. Il est proposé par le Conseil d'Administration de maintenir les tarifs 2019/2020 pour 2020/2021 :

- De 0 à 15 ans : 15 €
- De 16 à 25 ans : 20 €
- De 26 ans et + : 25 €
- Restaurant : 3 €

La Présidente fait procéder au vote à bulletin secret.

4 / ELECTIONS :

Isabelle POURGINE procède ensuite à la proclamation des résultats du tiers sortant et à la reconduction des membres associés :

4-1 > RESULTATS DES ELECTIONS DES MEMBRES ACTIFS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à la révision du règlement intérieur, entrée en vigueur au 01/01/2019, l'élection des administrateurs se fait désormais sur la période des quinze jours qui précèdent l'Assemblée Générale Annuelle.

Candidats sortants (élus ou réélus en 2017) > Elise BERTHELOT, Anne-Marie FAGNONI, Mylène FERRUCCI, Jean PERILLOU, Alain QUINTANE, Dominique MALVES et Marcelle SOUCAILLE.

Un autre poste est vacant depuis le 31 décembre avec la démission de Catherine CLAUSTRE devenue salariée de la MJC.

Se représentent > Elise BERTHELOT, Anne-Marie FAGNONI, Mylène FERRUCCI, Jean PERILLOU et Alain QUINTANE,

Nouvelle candidature > Christiane CHAIGNON-TRIAS

Nous avons donc enregistré 6 candidats pour 8 postes à pourvoir. Les adhérents ont été invités à voter à bulletin secret.

Ayant moins de candidats que de postes à pourvoir l'élection s'est faite à la majorité absolue. Les candidats sont tous élus. La Présidente communique les résultats :

VOTANTS > 285 / NUL 11 / EXPRIMÉS 274		VOIX	
BERTHELOT Elise 67 ans - Gestionnaire d'Affaires retraité Membre du CA depuis 2019 RANDO MONTAGNE – QI GONG		252	91.9 % Réélue
CHAIGNON-TRIAS Christiane 49 ans - Professeur d'Histoire Géographie au Lycée Ferroul NOUVELLE CANDIDATE DANSE SALSA		250	91.2 % Élue
FAGNONI Anne-Marie 64 ans - Directrice d'Ecole retraitée Membre du CA depuis 2011 – Vice-Pdte chargée de la culture l'animation (Sortante) SYMPATHISANTE		244	89.1 % Réélue
FERRUCCI-GUELLIN Mylène 73 ans - Enseignante retraitée Membre du CA depuis 2009 LEZIPHILO		245	89.4 % Réélue
PERILLOU Jean 58 ans - Secrétaire Général de Mairie Membre du CA depuis 2008 – Trésorier (Sortant) THEATRE – ATHLETIC CLUB		252	91.9 % Réélu
QUINTANE Alain 58 ans - Trésorier Principal des Finances Publiques Membre du CA depuis 2003 – Vice-Pdt délégué (Sortant) – Ancien Président THEATRE		258	94.1 % Réélu

Les candidats sont élus pour un mandat de trois ans de 2020 à 2023.

Isabelle POURGINE félicite les personnes élues ou réélues. Elle remercie Dominique MALVES pour son investissement.

4-2 > ELECTION DE MEMBRES ASSOCIES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Présidente rappelle le règlement des membres associés. Ils peuvent être des personnes physiques ou morales choisies avec leur accord en fonction de l'intérêt qu'elles représentent pour l'association. Les membres associés sont proposés par le Conseil d'Administration au suffrage des adhérents, tous les ans, lors de l'Assemblée Générale. Ils sont élus à bulletin secret et à la majorité absolue des votants présents ou représentés.

Les membres associés peuvent être reconduits sur proposition du Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale. Sont proposés pour un poste de membre associé :

> Jean-Pierre SALETTE (Reconduction)

> Marcelle SOUCAILLE (Nouvelle candidature)

Le vote se déroule à bulletin secret.

5 / RAPPORT D'ACTIVITÉ :

Julien SANS, directeur, présente le rapport d'activité sous forme de diaporama.

Ce rapport d'activité présente les actions de notre association entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 août 2019. Il est présenté selon les grands domaines stratégiques de fonctionnement de la MJC. La diversité, la quantité et la qualité des activités et des actions de la MJC en 2018/2019 sont le fruit d'un travail collectif entre bénévoles et professionnels. La collaboration de l'ensemble des acteurs trouve son efficacité, dans le respect des statuts de chacun, par une répartition claire des champs d'intervention et des échanges nombreux, de sorte que, les décisions et leur mise en œuvre s'opèrent dans les meilleures conditions. Depuis 1946, cette complémentarité entre les bénévoles et les professionnels est le socle indispensable pour la pérennité de la structure.

Julien SANS précise que le rapport d'activité ne fait pas l'objet de vote, les clubs nouveaux de cette année ne sont donc pas présents dans ce bilan. Le rapport d'activité 2018/2019 traite de :

- La vie associative,
- le bénévolat,
- la gestion du personnel,
- les publics adhérents,
- les sections et clubs d'activités,
- l'action culturelle et l'animation locale,
- les séjours,
- l'Espace Jeune,
- l'ALSH Lausetta,
- le Point d'Information Jeunesse
- la communication de l'association,
- le Centre International de Séjour

QUELQUES CHIFFRES :

L'EQUIPE en 2018/2019 :

- 85 bénévoles impliqués régulièrement,
- 12.000 heures de bénévolat (représentant 250.000 € de rémunérations chargées économisées),
- 24 administrateurs élus (3 séances du CA),
- 9 membres au Bureau Exécutif (23 séances du BE),
- 6 commissions de travail (5 réunions des commissions),
- 1 conseil d'activité composé des représentants de toutes les activités
- Jusqu'à 51 salariés (22 en CDI – 23 en CDD et saisonnier) en 2018/2019 soit 24 équivalent temps plein (63 % du personnel d'animation, 24 % du personnel technique, 13% du personnel administratif)

LES ADHÉRENTS en 2018/2019 :

- 2072 adhérents (progression de 294 adhésions)
- 50% des adhérents résident à Lézignan, 87 % au sein de la Communauté des Communes.
- 221 adhérents résident dans le quartier prioritaire politique de la Ville
- 38% sont des hommes et 62 % des femmes
- 38 % des adhérents ont moins de 18 ans et 32 % plus de 60 ans
- 57 % des adhérents connaissent la MJC par le biais du « bouche à oreille » et 19 % par internet ou les réseaux sociaux.

LES CLUBS D'ACTIVITES en 2018/2019 :

- 59 activités proposées

- 5 activités ont cessé de fonctionner (batucada juniors, œnologie, pentathlon moderne, théâtre entrée des artistes, aéromodélisme).
- 12 nouvelles activités ont vu ou revu le jour (aquarelle, arts du cirque, calligraphie chinoise, pause tricot, chinois, espagnol, atelier photo découverte, atelier musical, éveil musical, mémoire lézignanaise, boxe thaï, pôle forme & muscu).
- 2471 inscriptions ont été enregistrées dans les clubs.

LE CENTRE INTERNATIONAL DE SEJOUR en 2018/2019 :

- 2158 nuitées enregistrées
- 9433 repas servis
- 12 000 heures de réunions et séminaires accueillies (89 organismes)

(Voir dossier « RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018/2019 » téléchargeable sur le site internet : www.mjc-lezignan-corbieres.com – rubrique AG)

6 / VŒUX DES ADHÉRENTS OU DES CLUBS :

L'AG est aussi le moment d'émettre des vœux ou poser des questions :

1) Mme Françoise GISCLARD émet le vœu que la MJC organise pendant les vacances scolaires des activités pour les enfants à partir de 4 ans. Stages ou différents ateliers "danse - théâtre - marionnettes, etc...."

La Présidente répond que la MJC s'associe à la Municipalité et propose une programmation d'activités gratuites pour les enfants de la Ville dans le cadre du CONTRAT ÉDUCATIF LOCAL pendant les petites vacances scolaires et dans le cadre des ESTIVADES chaque été en juillet. A ce jour, par rapport aux demandes, ces dispositifs s'adressent aux enfants à partir de 6 ans.

Toutefois nous allons étudier cette demande et voir si nous pouvons y répondre sous forme de stages. Si nous ne trouvons pas d'encadrants bénévoles, ces stages seraient à priori payants. Je rappelle que les normes d'encadrement des enfants nous obligent à avoir recours à un animateur diplômé. Il faudra aussi avoir un minimum de 10 inscrits pour proposer un tarif abordable. L'expérimentation pourra être proposée aux prochaines vacances d'été.

2) Melle Marilou LE BRUN demande si la MJC pourrait proposer un club pour enfants tricot/couture mais également une activité escalade ?

Isabelle POURGINE précise que nous enregistrons une forte demande pour relancer des cours de couture et pas que pour enfants !

La section couture de la MJC est en sommeil depuis une dizaine d'années. Nous lançons donc un appel pour trouver un animateur ou une animatrice qui pourrait s'investir bénévolement. Si ce n'est pas le cas nous avons déjà été démarchés par des professionnels mais la cotisation ne sera pas aussi abordable ...

Concernant l'escalade c'est plus complexe. Actuellement nous ne disposons pas d'équipement sur notre Ville. De plus cette activité demande des contraintes sécuritaires importantes nécessitant l'encadrement par un animateur diplômé d'Etat.

Toutefois nous pouvons essayer de programmer des initiations ponctuelles dans le cadre de sorties par le biais de l'Espace Jeune. Le service des sports du département peut proposer ce genre d'animation. A voir ...

Valérie DUMONTET précise qu'un projet est étudié par le Département pour équiper le mur extérieur de la Halle aux Sports d'un mur d'escalade.

3) Mme Nicole CLARETO propose de mettre en œuvre quelques actions, sur le développement durable à la MJC (soit un club dédié à des activités ponctuelles ou régulières d'éco-citoyenneté soit une commission vigilante et initiatrice de ce qui se passe ici en terme de développement durable).

La réponse a été donnée dans le rapport moral. Nous privilégions la nomination d'ici quelques semaines de référents « développement durable » dans toutes les commissions de la MJC qui auront pour mission de proposer au Conseil d'Administration un plan d'action pour la préservation de l'environnement au sein de nos activités, manifestations, sites ou services.

4) Mr Robert PAULET souhaite que la MJC propose des cours d'informatique individualisés avec également une initiation à l'utilisation du téléphone mobile ou des smartphones.

Julien SANS rappelle que l'Espace Multimédia de la MJC qui change de nom et devient Pôle Numérique proposait uniquement des initiations collectives (par groupe de 7/8 personnes). Comme nous l'avons évoqué dans le rapport moral l'inclusion numérique est une priorité majeure.

Nous allons donc nous adapter et passer d'une offre globale à des accompagnements individualisés.

Une offre à la carte, comportant plus de 100 services de médiation numérique, va être proposée par nos animateurs multimédias à la population lézignanaise dans les semaines à venir.

Cette adaptation vient de nous permettre d'être labellisé par l'Etat structure « APTIC ».

A ce jour dans le département de l'Aude il n'y a que deux sites de médiation numérique qui disposent de cet agrément. Une petite présentation vidéo pour illustrer ce dispositif est diffusée.

7 / PRÉSENTATION DES PROJETS A VENIR :

Catherine CLAUSTRÉ, directrice-adjointe est invitée à présenter deux projets en préparation qui vont concerner les jeunes de la Ville.

- Le projet d'accueil en résidence d'une équipe de professionnels du cinéma et de la vidéo sur le thème « **Vite Fait Bien Fait : on tourne pour la planète** » au sein de la MJC. Ces derniers vont animer des ateliers à destination des jeunes pour écrire, réaliser et monter 1 court métrage de qualité professionnelle en 1 semaine, pendant les vacances de printemps. Les jeunes participeront ensuite à un festival et des projections dans des salles de cinéma à Toulouse et à Lézignan.
- Le projet de **Coopérative Jeunesse de Services** initié par la MJC en partenariat avec la coopérative d'activité et d'emploi SAPIE. Une quinzaine d'adolescents âgés entre 16 et 18 ans vont créer leur propre entreprise coopérative le temps d'un été. Accompagnés par deux animateurs, et par un comité local composé d'entreprises et de partenaires locaux, ils définissent ensemble une gamme de services qu'ils proposent aux entreprises, aux collectivités, aux particuliers contre rémunération. Cela permet aux jeunes de se lancer dans leur premier « job d'été » tout en participant à un projet collectif.

8 / INTERVENTIONS DES ADHÉRENTS ET INVITÉS :

Marc AUZEVILLE, Président de la FRMJC.

« Je suis très heureux d'être avec vous aujourd'hui et représenter le réseau régional Occitanie Méditerranée des MJC, à l'occasion de ce moment important de la vie statutaire de votre association.

Je voudrais commencer mon intervention par adresser mes remerciements :

- D'abord aux anciens dirigeants de la MJC et aux actuels, qui ont permis et qui permettent que près de 75 ans après sa création, elle soit toujours présente, active et occupant une place importante au sein de la commune ainsi qu'au sein de notre réseau.

- Ensuite aux administrateurs bénévoles de la MJC puisque ce sont eux qui la font vivre, avec l'adhésion de vous tous bien sûr, les adhérents, et aussi grâce à l'accompagnement efficace de professionnels compétents, dont le Directeur Julien SANS, son adjointe Catherine CLAUSTRÉ et toute leur équipe.

- Des remerciements aussi à la collectivité, qui par son soutien, reconnaît l'utilité et l'impact du projet associatif de la MJC comme profitant à l'intérêt général de la commune. Sa confiance se traduit par un partenariat constructif avec la MJC et la FRMJC et permet la participation au développement de la politique éducative, sociale et culturelle du territoire.

Je voudrais insister sur la mobilisation des bénévoles car elle est essentielle pour la vie d'une association et pour la vie d'une Commune, d'abord en ce qui concerne l'avantage économique de leur engagement, j'entends par là le fait que s'il fallait les rémunérer, la MJC ne pourrait pas fonctionner.

Mais surtout, il faut souligner que cet engagement associatif dans nos structures MJC permet aux bénévoles de prendre du plaisir et de s'épanouir parce qu'ils y retrouvent des valeurs et un mode de fonctionnement leur permettant de trouver une place et un rôle et ce au profit de l'intérêt général, dans un esprit de solidarité, de respect, de tolérance et de partage.

Comme ils prennent du plaisir, ils le partagent forcément avec les adhérents.

Autrement dit, nous entretenons le lien social et nous participons à son développement, ce fameux lien social qui s'affaiblit au fil du temps au point que l'on en est à imaginer des espaces permettant aux citoyens de toutes origines de se rencontrer à nouveau, ce que nous faisons au sein des MJC depuis toujours, même si nous devons sans cesse nous interroger sur les modes d'intervention que nous mettons en place.

J'en profite ici pour souligner la part très active prise par la MJC de Lézignan non seulement dans la commune mais aussi dans notre réseau régional, notamment par l'accueil de notre centre de formation fédéral dans ses locaux, par sa participation aux espaces thématiques mis en œuvre à l'échelle de la grande région Occitanie (fablab, Commission Jeunesse, ...) ainsi que par l'accueil de nombreuses réunions soit départementales soit régionales, soit à l'échelle de la grande région Occitanie.

Si les MJC sont reconnues par les institutions et les collectivités partenaires du local au national, c'est bien sûr grâce à l'action de l'Education Populaire qu'elles mènent au quotidien sur le plan local.

C'est grâce aussi à l'engagement de la FRMJC Oc-Méd au sein de notre environnement institutionnel, par la promotion du sens et de l'utilité de l'action des MJC localement.

C'est non seulement l'important travail réalisé à la MJC de Lézignan, mais aussi l'existence d'un réseau auquel elle appartient et sur lequel elle peut s'appuyer, qui nous permettent de prétendre que nous contribuons à la formation et à la pratique citoyenne de tout individu.

C'est ce principe de Laïcité et ces valeurs de Solidarité, de Respect, de Tolérance, de Partage, qui nous permettent de rassembler tout type d'individu sans discrimination, pour œuvrer ensemble et donc apporter à tous davantage de richesses, qu'elles que soient culturelles ou humaines.

Pour faire écho au rapport moral de la Présidente « Osons faire humanité ensemble en luttant contre les discriminations, en valorisant la mixité, l'égalité et l'ouverture culturelle » je voudrais rappeler que cette phrase est la phrase-défi de la Convention Nationale de Strasbourg d'Octobre 2015, votée par les 2000 jeunes participants et placée en n°1 des 10 phrases-défi créées par eux-mêmes.

Oui, les MJC sont des passerelles d'humanité car elles portent un projet d'émancipation individuelle et collective. Mais leur projet doit aussi être accompagné et soutenu par les politiques publiques comme c'est le cas ici à Lézignan, et non se substituer aux politiques publiques.

Merci donc à la municipalité pour son soutien sans faille et permanent et merci également au Conseil Départemental.

Les rapports moral, de gestion et d'activités font largement écho au dynamisme de la MJC et point n'est donc besoin de s'interroger sur son utilité mais plutôt féliciter tous ceux qui œuvrent au quotidien.

Bravo et merci Madame la Présidente, merci Isabelle et à tous les bénévoles de la MJC.

Bravo et merci Monsieur le Directeur et toute son équipe, merci Julien, merci Catherine pour votre implication dans la vie de votre MJC et dans la vie de notre réseau ».

Valérie DUMONTET, vice-présidente du Conseil Départemental :

Elle associe Jules ESCARÉ, conseiller départemental à ses propos. En premier lieu elle félicite Isabelle POURSIÈNE, la Présidente qui vient d'obtenir le trophée de l'implication bénévole du Conseil Départemental de l'Aude remis hier soir. Elle souligne que la MJC compte beaucoup d'activité mais est une association surtout fidèle aux valeurs de l'Education Populaire : apolitique, socle républicain, vivre-ensemble, épanouissement, ... Elle fait part que dans ses missions nationales au Conseil d'Orientation de la Jeunesse elle s'appuie souvent des expériences de terrain d'ici et de la MJC pour défendre l'Education Populaire à titre d'exemple le projet du Petit Prince.

Elle invite ensuite les adhérents à soutenir le projet de création d'un FABLAB déposé par la MJC dans le cadre du budget participatif (vote citoyen prévu en Mai).

Nicole BOUSQUET, représentante de la Mairie de Lézignan-Corbières :

« Bonjour à chacun et chacune d'entre vous. Tout d'abord, une pensée émue pour notre amie Madame VAISSIERE. Merci d'être venu si nombreux à cette Assemblée Générale. Nous pouvons être fiers de tous ces rapports lus devant vous. Preuve d'un travail sérieux réalisé par tous les partenaires. Nous avons une MJC en bonne santé qui nous permet de regarder droit devant, une Maison complètement rénovée, inaugurée en Janvier 2019. J'ai d'ailleurs, avec Julien suivi toutes les réunions de chantier du Mardi après-midi avec tous les corps de métier. C'était passionnant, mais compliqué pour jongler car la MJC est restée ouverte pendant les travaux. C'est un outil admirable, idéalement situé au cœur de l'Occitanie :

La MJC a pour vocation :

- De proposer à tous des moyens de qualité d'éducation et de réalisation personnelle, artistique, musicale ou physique.
- Stimuler la curiosité, la créativité, la découverte, l'expérimentation.
- Oser la rencontre humaine, sociale, culturelle ou artistique.

- Promouvoir le vivre ensemble, la tolérance, le dialogue, le respect de l'autre.
- Développer l'engagement associatif, l'écocitoyenneté ; la volonté d'agir dans un but commun, le faire ensemble sur un territoire.

Tout cela nous l'avons ici. Pourquoi ?

Parce que nous avons une direction de qualité et de nombreux bénévoles lesquels chacun dans leur domaine, font rayonner toutes les activités présentes. Je me plais à rappeler que le bénévole s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial. Le bénévolat est un don de soi librement et gratuit. Souhaitons que nous aurons toujours dans notre société des gens qui portent ces valeurs. Je reviendrai aussi sur l'achat par la MJC des locaux de l'Athlétic-Club, un outil flambant neuf où les salariées et les bénévoles ont travaillé d'arrache-pied pour rendre ce lieu tellement prisé depuis son ouverture. Cela a été dit dans le rapport moral mais je le redis, le bâtiment a été financé à 100% par la MJC. Pour tout cela je vous dis Bravo. Ma délégation d'élue en charge de la MJC et des Associations sportives ; je remercie d'ailleurs le Maire qui m'avait confié cette mission ... m'a permis d'apprécier tous les gens qui œuvrent sans compter pour faire vivre et éduquer notre société, car la Maison est un maillon indispensable à la vie de notre cité. Je n'oublie pas de féliciter les jeunes artistes de la MJC qui ont réalisé avec brio le mur Lézignan-Corbières – Rue Condorcet, dans le cadre de la politique de la ville, un lieu indispensable entre générations qui génère du lien humain. Mais Valérie vous en parlera davantage.

Ce que je souhaite du plus profond du cœur, élections oblige, c'est que la personne qui aura en charge cette délégation le fasse avec bienveillance et soit au chevet des hommes et des femmes qui se dépensent sans compter dans ce lieu. On leur doit cela. Pour ma part, dans mon vécu d'élue, ce fut une parenthèse enchantée ; j'ai appris beaucoup et je resterai fidèle à vous tous. Si vous me voulez encore. Je vous remercie de m'avoir écouté.

9 / PROCLAMATION DES RÉSULTATS :

Les opérations de dépouillement étant terminées, Isabelle POURSIÈNE communique les résultats des votes.
L'élection du bureau se fera le mercredi 4 mars à 18h30.

RÉSULTATS DES VOTES DES RAPPORTS (206 votants – 1 nul - 205 exprimés)

		POUR	CONTRE
VOTE N°1	RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE	205	0
		POUR	CONTRE
VOTE N°3	RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER COMPTE DE RÉSULTAT DU 01/09/18 AU 31/08/19 BILAN FINANCIER AU 31/08/19	204	1
		POUR	CONTRE
VOTE N°4	TAUX DES COTISATIONS 2020/2021 De 0 à 15 ans : 15 € / De 16 à 25 ans : 20 € / A partir de 26 ans : 25 € Resto : 3 €	203	2
		POUR	CONTRE
VOTE N°5	VOTE POUR LES MEMBRES ASSOCIÉS <u>Liste proposée par le Conseil d'Administration :</u> Jean-Pierre SALETTE et Marcelle SOUCAILLE	203	2

La Présidente clôture l'Assemblée Générale en remerciant l'équipe des professionnels et des bénévoles de la L'Assemblée Générale 2020 est clôturée à 12h00 et se poursuit par un apéritif dînatoire.

La Secrétaire de Séance
Delphine PAUBLANT



La Présidente
Isabelle POURCINE



Le Directeur
Julien SANS



Listes des présents :

Nom	Prénom	Adhérent	Activités pratiquées
ANTONI	ALIX	OUI	ATHLETIC - CLUB, COMPAGNIE DU TILLEUL, RESTAURANT
AUZEVILLE	MARC	NON	
BASSO	YVETTE	OUI	ATHLETIC - CLUB
BECKER	ELISABETH	OUI	COMMISSION COMMUNICATION
BER		OUI	CHORALE
BERGER	GILBERT	OUI	ENSEMBLE VOCAL
BERTHELOT	HÉLÈNE	NON	DESSIN, PEINTURE (ANIMATRICE)
BERTHELOT	ELISE	OUI	RANDO , QUI GONG
BERTHELOT	ANDRE-JACQUES	OUI	RANDO MONTAGNE
BOUKACEM-PENA	MARIE	NON	
BOURREL	FERNAND	OUI	DANSE DE SALON
BOURREL	PATRICIA	OUI	DANSE DE SALON
BOUSQUET	MADELEINE	OUI	MARCHE, PATRIMOINE
BOUSQUET	NICOLE	NON	
BRESSON	ISABELLE	NON	
CALLAIS	MARIS	OUI	ATHLETIC CLUB, CLASSE 67
CARILLA - DURAND	ELISABETH	OUI	GYM, RANDO
CARON	MARTINE	OUI	AQUARELLE, ATHLETIC CLUB
CARRAU	ANDRE	OUI	SKI
CASTEL	ANDRE	NON	
CATTELAINE	DIDIER	OUI	PHOTO
CATTELAINE	PATRICIA	OUI	SYMPATHISANT
CHAIGNON - TRIAS	CHRISTIANE	OUI	SALSA
CLAUSTRE	CATHERINE	OUI	SYMPATHISANTE
CRUZEL	ANNIE	OUI	RANDO, PATRIMOINE
CUELLAR	PIERRETTE	OUI	PATRIMOINE
DAMAS	ALINE	OUI	PATRIMOINE, SCRABBLE, MÉMOIRE, CHORALE
DAMAS	JEAN - MARIE	OUI	RANDO, CHORALE, LECTURE, PEINTURE, PATRIMOINE
DELLAC	MARIE - JOSÉ	OUI	PATRIMOINE
DELMAS	DANIELLE	OUI	RANDO, PATRIMOINE
DELMAS	RENÉ	OUI	RANDO, PATRIMOINE
DUMONTET	VALÉRIE	NON	CD 11
EL AOUD	HAMID	OUI	ATHLETIC CLUB, AÏKIDO
EL HACHIMI	MOHAMED	OUI	ATHLETIC - CLUB
ESARE	MARIE JOSE	OUI	MÉMOIRE LEZIGNANAISE
ESTEBANEZ	PATRICK	OUI	PATRIMOINE
FAGNONI	ANNE - MARIE	OUI	SYMPATHISANTE, RESTAURANT, SÉJOUR
FANTIN	ANTOINE	OUI	ATHLÉTISME
FAURE	ERIC	OUI	ATHLETIC CLUB
FERRERES	CHRISTINE	OUI	ATHLETIC CLUB
FERRUCCI	MYLÈNE	OUI	LEZI'PHILO
FORCADA	GÉRARD	NON	
FOUNEAU	BRIGITTE	OUI	RANDO, GYM
GARCIA	BERNARD	OUI	LEZI'PHILO
GASCOIN	DANIÈLE	OUI	ATELIER THÉÂTRE, ATHLÉTIC-CLUB, CHANT

GEFFROY	ROGER	OUI	CA
GONZALEZ	MELANIE	OUI	ATHLETIC CLUB
GOUT	MICHEL	OUI	ATHLETIC - CLUB, THÉÂTRE COMPAGNIE DU TILLEUL
GRANAT	ANNICK	OUI	DANSE SALSA
GRANAT	DIDIER	OUI	PHOTO CLUB
HATTON	DANIEL	OUI	TENNIS DE TABLE, CLASSE 67
IMMEL	PHILIPPE	OUI	THEATRE, RANDO MONTAGNE
IZARD	MICHEL	OUI	RANDO MONTAGNE
JOVANI	LAURA	OUI	ATHLETIC - CLUB
JULLIA	TIPHAINE	OUI	ATHLETIC - CLUB
KIDD	NADINE	OUI	ATHLETIC - CLUB, TAÏ CHUAN, ANGLAIS (ANIMATRICE)
KOUTSOUBELITIS	MÉRIEME	OUI	RANDO PÈDESTRE
LACROIX	DANIELLE	OUI	MARCHE NORDIQUE
LAIRE	MIREILLE	OUI	GYM
LEBLANC	SOPHIE	OUI	MARCHE NORDIQUE, RANDO
LECOMPTE	JOEL	OUI	RANDO, PATRIMOINE
LECOMPTE	LUCETTE	OUI	RANDO, PATRIMOINE
LEPISSIER	MATHILDE	OUI	ATHLETIC CLUB
LUGINBUHL	SYLVIE	OUI	CHORALE, RANDO NORDIQUE, PATRIMOINE, LECTURE
LUGINBUHL	FRANCK	OUI	PATRIMOINE, CHORALE, THÉÂTRE, PEINTURE
MAGNER	ALAIN	OUI	RANDO, MÉMOIRE
MAGNER	THÉRÈSE	OUI	RANDO, MÉMOIRE
MAITRE	GEORGETTE	OUI	RANDO, MÉMOIRE, PHILO
MARCON	DIDIER	NON	
MARTIN	SUZANNE	OUI	BRODERIE
MARTIN	HENRY	OUI	CLASSE 67
MARTINEZ	EVELYSE	OUI	RANDO ET RANDO MONTAGNE
MARTINEZ	GABRIEL	OUI	RANDO, PHILO, PATRIMOINE
MERCIER	MARTINE	OUI	TAROT, ANGLAIS, THEATRE
MIRET	JEAN-PIERRE	OUI	ATHLETIC CLUB
MONFRONT	DANIELE	OUI	PATRIMOINE, SCRABBLE, MÉMOIRE, CHORALE
MONSEUX	MONIQUE	OUI	MARCHE, PATRIMOINE
MOULET	MARIE-CLAIRE	OUI	AÏKIDO
MOUSNIER	MICHEL	OUI	RANDO
NASTORG	CHRISTIANE	OUI	DANSE DE SALON
NAVARRO	SANDRINE	NON	BABY GYM, GYM ART, ZYMBA KID, ATHLÉTIC - CLUB
NICOLLET	DENISE	OUI	RANDO, CHORALE, PATRIMOINE
NICOLLET	MICHEL	OUI	PATRIMOINE, RANDO, ENSEMBLE VOCAL
ORCHILLER	MARIE-CLAUDE	OUI	RANDONNÉE
ORCHILLER	LUCIEN	OUI	RANDONNÉE
ODIN	CLAUDINE	OUI	PEINTURE, RANDO, GYM, PATRIMOINE
PAGES	VIVIANE	OUI	ATHLETIC CLUB
PAUBLANT	DELPHINE	OUI	DANSE
PAUC	ANNETTE	OUI	PHOTO ARGENTIQUE ET NUMÉRIQUE
PAULUS	JACQUES	OUI	PEINTURE, RANDO, POTERIE
PERCIE DU SERT	SARAH	OUI	YOGA, TENNIS DE TABLE, GÉOLOGIE, THEATRE, LECTURE
PERILLOU	JEAN	OUI	THEATRE, ATHLETIC CLUB
PERILLOU	FLORENCE	OUI	ATHLETIC - CLUB
PINTEAUX	JACKY	OUI	ATHLETISME
PINTEAUX	BERNADETTE	OUI	PATCHWORK
POECKER	ANNICK	OUI	RANDO
POINCIN	FABIENNE	OUI	RANDO PEDESTRE
POURSINE	ISABELLE	OUI	TENNIS DE TABLE
POURSINE	JEAN-MARC	OUI	TENNIS DE TABLE
PUIG	MARION	OUI	PEINTURE
PUIG	RAYMOND	OUI	BRIDGE, TAROT , GYMNASTIQUE, RANDONNÉE, PHILOSOPHIE
PUIG	FRANCINE	OUI	PATRIMOINE, RANDO
QUINTANE	ALAIN	OUI	THEATRE ARTSCENIC
RIGAUD	MICHEL	OUI	RANDO
RIVAILLER	JEAN - BAPTISTE	OUI	ATHLETIC - CLUB
ROBIN - VOIRY	DOMINIQUE	OUI	ANGLAIS
ROUSSEAU	DENIS	NON	ÉCRIVAIN PUBLIC
SAINT GERMAIN	MAÏLYS	OUI	ATHLETIC - CLUB
SAINTE COLOMBE	MARJORIE	OUI	SYMPATHISANTE
SALACROUP	GERMAINE	OUI	RANDO, PATRIMOINE
SANS	JULIEN	OUI	SKI
SANS	CATHERINE	OUI	GYM (ATHLETIC - CLUB)

SCHLEIDWEILER	JEAN - CLAUDE	OUI	RANDO, PATRIMOINE
SORIA	EVELYNE	OUI	RANDO MONTAGNE, PEINTURE
SOUCAILLE	MARCELLE	OUI	CA
TARBOURIECH	THIERRY	OUI	LEZI'PHILO
TEIXIDO	MARIE-THÉRÈSE	OUI	ATHLETISME
THEALLER	BERTRAND	OUI	BRIDGE, TAROT , GYMNASTIQUE, RANDONNÉE, PHILOSOPHIE
TOULOUZE	MARIE - THÉRÈSE	OUI	LEZI'PHILO, BRIDGE, RESTAURANT
VALETTE	CLAIRE	OUI	SYMPATHISANTE
VAREILLES	MYLÈNE	NON	
VIDAL	CORINNE	OUI	RANDO
VIDAL	GUY	NON	COMMISSAIRE AUX COMPTES
WOJSZCZYK	ANTONI	OUI	PIANO (ANIMATEUR)
WORMS	VÉRA	OUI	QI GONG

Listes des procurations et mandataires :

Nom Prénom de l'adhérent absent	a donné procuration à
BARBIER Yolande	POURSINE Jean-Marc
BARLOY Francine	PÉRILLOU Jean
BARRESI Brigitte	PERCIE-DU-SERT Sarah
BELLISSAN Nathalie	GEFFROY Roger
BÉNET Gilbert	FANTIN Antoine
BERTHOMIEU Philippe	BERTHELOT André
BISCANS Christine	ORCHILLER Lucien
BISCANS Michel	ORCHILLER Marie-Claude
BLANQUER André	LUGINBUHL Sylvie
BOISNARD Yvon	LUGINBUHL Franck
ARNAL Marie-Thérèse	LEPISSE Mathilde
BOUKACEM Lucas	BOUKACEM PENA Marie-Emanuelle (mère)
BOUKACEM Yohan	BOUKACEM PENA Marie-Emanuelle (mère)
BROUARD Chantal	FERRERES Christine
CAPDEVILLE Claudie	CARON Martine
CAPDEVILLE Marie-Françoise	SAINT-GERMAIN Mailys
CATENA Nadine	CALLAIS Marie-Thérèse
CATTELAÏN Sarah	PERCIE-DU-SERT Sarah
CLARETO Nicole	POINCIN Fabienne
CUELLAR Annick	FERRERES Christine
DAMAS Mathilde	DAMAS Jean-Marie
DAURIAC René	FAGNONI Anne-Marie
DENIS Guillaume	HATTON Daniel
ESTEBANEZ Georges	NICOLLET Michel
ESTEBANEZ Marie-Claire	NICOLLET Denise
EVELLIER Joris	POURSINE Jean-Marc
FABRY Roger	GOUT Michel
FANTIN Anne	FANTIN Antoine
FANTIN Jérôme	MERCIER Martine
FARMOUZA Marie-Madeleine	GARCIA Bernard
FORTUNAT Christine	PINTEAUX Bernadette
GIBERT Claudette	LEPISSE Mathilde
GISCLARD Françoise	CHAIGNON-TRIAS Christiane
GUIRI René-Michel	POURSINE Isabelle
GRANIER Romane	PAUBLANT Delphine
HAMELIN Marjolaine	NASTORG Christiane
HUYLENBROECK Geneviève	SANS Julien
JULIEN Claudine	PÉRILLOU Jean
KOUTSOBELITIS Michel	KOUTSOBELITIS Mérienne
LACHAMBRE Marie-José	FAURE Éric
LACROIX Pierre	LACROIX Danielle
LANDRY Nicole	FAURE Éric
LAUQUE Vanessa	ORCHILLER Lucien
LAUTIER Marie	MARTIN Suzanne
LE BRUN Marilou	LUGINBUHL Franck
LE BRUN Matthieu	LE COMTE Joël
LE FRANC Pierre	TEIXIDO Marie-Thérèse

MADRENES Isabelle	PAUBLANT Delphine
MARCELLIN Monique	GONZALEZ Mélanie
MARTINEZ Anne-Christine	PÉRILLOU Florence
MARTINEZ Jocelyne	DAMAS Aline
MASSART Dominique	ORCHILLER Marie-Claude
MATHONNEAU Christian	CARON Martine
MAZARD Lucie	PINTEAUX Jacky
MERCIER Didier	MERCIER Martine
MERIC Josette	DAMAS Jean-Marie
MISSENE Rosa	TEIXIDO Marie-Thérèse
MOHR-REVEL Jacqueline	CALLAIS Marie-Thérèse
MONS Joëlle	RUIGAUD Michel
MOUSNIER Andrée	MOUSNIER Michel
PAGES Denise	THEALLER Bertrand
PALLIES Catherine	NASTORG Christiane
PAULET Claudette	DELLAC Marie-José
PAULET Robert	DELLAC Marie-José
PERCIE DE SERT Thierry	PERCIE DU SERT Sarah
PEREZ Francine	SORIA Evelyne
PERO Jacques Didier	TOULOUZE Marie-Thérèse
PHILIPPE Marie-José	FAGNONI Anne-Marie
POINCIN Serge	POINCIN Fabienne
POURSINE Jean-Marc	POURSINE Isabelle
PUBLICOLA Marie-Claude	PINTEAUX Bernadette
PUIG Francine	BERTHELOT Elise
RAFFORT Isabelle	PINTEAUX Jacky
REMILLIET Jeanine	FERRUCCI Mylène
RIGAUD Marie-Claude	RIGAUD Michel
ROUAIX Marcelle	GEFFROY Roger
RODOVSKI Jeanne	CLAUSTRE Catherine
RODOVSKI Nicolas	CLAUSTRE Catherine
ROUX Sylvie	CARILLA DURAND Elisabeth
SABATIER Marilynne	BERTHELOT André
SANCHEZ Suzanne	FERRUCCI Mylène
SAURAT Yves	LUGINBUHL Sylvie
SÉGUY Béatrice	SAINTE COLOMBE Marjorie
SÉGUY Pierre	SAINTE COLOMBE Marjorie
SERRES Claudine	CHAIGNON-TRIAS Christiane
SIMON Maryse	PÉRILLOU Florence
SIMONET Alain	GONZALEZ Mélanie
SOLIER Irène	DAMAS Aline
SPANO Serge	HATTON Daniel
TARBOURIECH Sonia	TARBOURIECH Thierry
THEALLER Marilynne	THEALLER Bertrand
TODESCATO Paulette	BOUSQUET Madeleine
TRIBILLAC Alain	BERTHELOT Elise
VAISSIERE Martine	SANS Julien
VALETTE Max	SOUCAILLE Marcelle
VIROT Joëlle	NICOLLET Denise
YOUNG Anne	TOULOUZE Marie-Thérèse
ZABALIA Michel	LOUDIN Claudine
ZERG Anissa	VALETTE Claire
ZERG Ilyès	VALETTE Claire